



## **PROGRAMME DE FORMATION AFGSU 2**

### **Attestation Formation Gestes et Soins d'Urgences de niveau 2**

#### **OBJECTIFS**

Vu l'arrêté du 3 mars 2006 et de la circulaire du 10 mai 2006 relatif pour l'unité d'enseignement « ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE de niveau 2 » rend obligatoire cette formation

L'AFGSU 2 a pour objectif de faire acquérir aux apprenants les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médicale et sa prise en charge seul ou en équipe en utilisant les techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

#### **MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN OEUVRE**

Techniques pédagogiques

Exposé interactif à l'aide+/\_ d'un diaporama, Démonstrations pratiques et en synthèse finale, Mise en place de cas concret, de mise en situations, essai/erreur, questionnement, analyse avec les participants

Auxiliaires pédagogiques

Vidéo projecteur avec un diaporama personnalisé, Matériels de simulation, Chariot d'urgence, Mannequins adulte, enfant et nourrisson, gants, DAE, garrot, maquillage)

Manuel AFGSU 2 à l'issue de la formation.

#### **CONTENU DE LA FORMATION**

La formation conduisant, après validation, à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 comporte trois modules : d'une durée de 21h (durée des modules à adapter en fonction des acquis professionnels)

##### **Module 1 : Urgences vitales (11 heures)**

D'une durée de 11h00, sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales permettant :

- Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une protection adaptée.
- Alerter le service d'aide médicale urgente, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Identifier un arrêt cardiaque et de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (chariot d'urgence, matériel embarqué..., insufflateur manuel, oxygénothérapie, DAE, préparation et pose d'une VVP si IDE dans le groupe), d'un adulte, enfant et nourrisson en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique ; cas dans le cadre professionnel et privé
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté des voies aériennes



- Identifier une obstruction grave des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
- Arrêter une hémorragie externe en respectant la graduation des mesures (compression, pansement hémostatique, garrot)
- Transmettre un bilan synthétique vital et circonstanciel
- Mettre en oeuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux ;
- Appliquer les procédures de maintenance, de matériovigilance et d'hygiène des matériels d'urgence.

### Module 2 : Urgences potentielles (7 heures)

D'une durée de sept heures, sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles permettant :

- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané, (brûlure, plaie grave) et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux, effectuer les gestes adéquats et participer à l'utilisation du matériel d'immobilisation adapté :
  - Pose d'une attelle de membre
  - Retrait du casque intégral chez un motard en détresse vitale
  - Pose d'un collier cervical pour une suspicion de traumatisme du rachis
  - Participer et Effectuer un relevage et un brancardage en équipe
- Faire face à un accouchement inopiné :
  - Evaluer l'imminence d'un accouchement (score de Malinas)
  - Installer la mère et préparer l'accueil du nouveau-né
  - Accueillir le nouveau-né
  - Attente de l'équipe médicalisée
- Malaise : identifier les signes physiques et fonctionnels pouvant précéder une détresse vitale, installer dans la position d'attente adaptée.

Exercice de réactivation sous forme de mises en situation : Prendre en charge une situation d'urgence en adoptant un comportement adapté sur les thèmes abordés depuis le début de la formation.

### Module 3 : Urgences collectives et situation sanitaires exceptionnelles (3 heures)

D'une durée de trois heures, sous forme d'un enseignement théorique et pratique relatif aux risques collectifs permettant :

- Comprendre le concept de situation sanitaire exceptionnelles (SSE), les dispositifs ORSAN et ORSEC
  - Identifier les dangers dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement, ex récent = incendie)



- Enoncer les principes généraux des plans sanitaires (canicule, grand froid..)
- Identifier, en fonction de l'actualité, les spécificités endémiques (pandémie grippale, Ebola, COVID 19)
- Enoncer les principes généraux des plans de secours extra hospitaliers (ORSEC, plan rouge...)
- Décrire les grands principes du Plan Blanc (accueil de victimes en grand nombre, principes de protection de l'hôpital et du personnel, prise en charge des patients contagieux ou contaminés, ...)
- Identifier son rôle et s'intégrer dans la chaîne de soins en situation d'exception
- Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC, de se protéger par la tenue adaptée prévue, atelier pratique d'habillage et déshabillage
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes

### **PLANNING**

SXM SANTE TRAVAIL s'adapte aux spécificités, aux contraintes et aux besoins de votre entreprise. Le planning de formation sera réalisé en concertation afin d'assurer la cohérence et la progression de la formation.

### **LIEUX**

Sur le site de l'entreprise afin de personnaliser la formation ou dans notre centre.

### **COUT**

Un devis sera réalisé au plus juste, tenant compte des sollicitations formulées.

### **PERSONNEL CONCERNÉ**

Cette formation est destinée à tous les professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la Santé Publique :

- Professions médicales : médecins, sages-femmes, pharmaciens.
- Professions paramédicales : préparateurs en pharmacie, infirmiers en soins généraux et infirmiers spécialisés, masseur-kinésithérapeutes, orthoptistes, psychomotriciens, manipulateurs d'électroradiologie médicale, diététiciens, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, laborantins préleveurs, ambulanciers

### **EFFECTIFS**

12 personnes maximum.

### **DURÉE**

- 3 jours (21h)

### **PRÉ-REQUIS**

L'AFGSU niveau 2 est destinée aux professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique.



### **FORMATEURS**

Un à deux Infirmier(e)s anesthésistes titulaires du diplôme de formateur AFGSU à jour de leur formation continue.

### **ATTESTATION DE FORMATION**

Cette attestation est délivrée sous la responsabilité du médecin directeur scientifique et pédagogique du centre d'enseignement des soins d'urgence de Martinique (CESU de Martinique) en lien avec le CHUM.

La validité de cette attestation est de 4 ans.